

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 20 juin 2014

Absents excusés : François GUIGUE, Jean-Luc MAGNIN, Christine TRONTIN

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 20 juin 2014, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, en fonction de l'arrêté n° 2014155-0010 du 4 juin 2014 pour procéder à l'élection des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 28 septembre 2014.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 15 mai 2014.

Le conseil municipal procède à l'élection de délégués pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

- La commune de Varennes Saint Sauveur doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Cette élection doit se faire à bulletins secrets. Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.
- 1 liste est candidate composée de : M. Jean-Michel LONGIN, Madame Solange FERRIER, Monsieur Dominique CHAMBON, Madame Karelle MICHEL, Monsieur Bernard PRELY et Madame Thérèse MAZUE.
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- Nombre de votants 12
- Nombre de bulletins déclarés nuls, blancs 1 (enveloppe vide)
- Nombre de suffrages exprimés 11
- La liste est adoptée
- M. Jean-Michel LONGIN, Mme Solange FERRIER et M. Dominique CHAMBON sont élus délégués titulaires.
- Mme Karelle MICHEL, M. Bernard PRELY et Mme Thérèse MAZUE sont élus délégués suppléants.

Mme Solange FERRIER fait le compte-rendu de la visite des bâtiments du 24 mai 2014.

- Le toit de la poste a été refait par l'entreprise MANSIAT de Dommartin les Cuiseaux, ainsi que le paratonnerre raccroché.
- Bâtiment mairie : infiltration d'eau entre la terrasse végétalisée et le mur ce qui provoque de l'eau à l'entrée de la salle de réunion.
- Sinistre école maternelle : suite à l'orage de grêle
- Travaux boucherie : début septembre jusqu'à fin mars
- Salle polyvalente : porte d'entrée à changer suite à l'effraction de décembre 2013 mais l'assurance ne prend que 25 % de sa valeur à neuf – commande passée chez Intérieur-Extérieur de St Trivier de Courtes.

Monsieur Dominique CHAMBON fait le compte rendu des travaux de sa commission voirie, assainissement, environnement, agriculture et urbanisme.

- Acquisition d'un nouveau véhicule pour les services techniques
- Début des travaux de voirie financés par Cuiseaux Intercom, ainsi que les bordures pour finir le lotissement les Jardins 3 à la charge de la commune.
- Traversée de route des Golards à hauteur de la propriété de M. Maxime BECKER.

Madame Karelle MICHEL fait le compte rendu des travaux de sa commission : jeunesse, sports, culture, vie scolaire, animations et communication.

- fête patronale du mois d'août :
  - elle sera déplacée au stade avec un vide grenier sur la journée, l'apéritif de la commune et un repas organisé par l'association la Lyre varennoise.
  - Nouvelles attractions prévues tout au long de l'après-midi jusqu'en soirée en plus des manèges traditionnels
  - Bal des jeunes le samedi sur l'ancien terrain de basket.
- Nouveaux rythmes scolaires :
  - Fin des cours à 15 h 45 avec la garderie à partir de cet horaire : prévision de 30 enfants jusqu'à 16 h 30. Pendant ce laps de temps, le lieu de la garderie sera à l'école maternelle dans la salle centrale.
  - Mercredi matin fin des cours à 12 h et garderie jusqu'à 12 h 30 : prévision de 20 enfants.
  - Pas d'activités prévues dans un premier temps.
  - Un point sera fait à la fin décembre.

Questions diverses :

- Participants au comité de pilotage pour Cuiseaux Intercom' :
  - Pour la piscine : Frédéric CANNARD
  - Pour le site de Louvarel : Florence HETIER et Solange FERRIER
- Remarque de Tony PIRAT au sujet de la prairie de Buisserolles : le seuil est contourné par la rivière et creuse de plus en plus son champ : à signaler à Cuiseaux Intercom qui a la compétence dans ce domaine.
- Suite à l'orage de grêle : la pierre de la charrière située entre les propriétés de Mmes Magali TREBOZ et VIGNAL a été projetée dans les fossés.